

L'illettrisme : une forme d'exclusion

Par delà les besoins en communication orale,
les attentes en communication écrite vont grandissant

Aujourd'hui encore des millions de personnes ne savent ni lire, ni écrire ou en ont perdu la pratique. Il est facile d'imaginer leurs difficultés...C'est là une cause d'inégalité et d'exclusion.

Beaucoup perdent la faculté d'user de leurs droits, ou de bénéficier des dispositifs d'insertion et de solidarité. Des droits ignorés, des dossiers mal remplis, pas renvoyés à temps, voire égarés ou jetés faute d'en connaître l'importance, ce sont autant de chances de s'en sortir qui ne sont pas saisies.

De leur côté, les administrations et les services sociaux se plaignent de devoir relancer sans cesse, convoquer une nouvelle fois pour un document non parvenu ou mal rempli, expliquer une énième fois sans être certain d'être compris.

Bref, une accumulation d'incompréhensions réciproques, voire des dérives vers des comportements accentuant l'exclusion de "*ces gens qui ne comprennent rien..* " ou de "*ces étrangers qui ne savent pas écrire...* ". La voie d'une logique xénophobe peut vite s'ouvrir.

Une réalité observée par ISM en Ile de France

C'est cette réalité que les interprètes ISM constatent sur le terrain depuis des années. L'interprète appelé pour traduire, est également sollicité pour remplir des imprimés et rédiger du courrier destiné aux administrations. Les besoins en communication écrite vont grandissant, en lien avec l'illettrisme et la précarité..

Mettant à profit sa connaissance à la fois des populations concernées et des services publics, ISM Interprétariat a voulu apporter sa contribution à la prise en charge de cette réalité, en proposant une prestation spécifique : la permanence de l'écrivain public/interprète.

L'écrivain public en effet refait surface depuis quelques années, selon des interventions et des modes d'implication assez variés, que l'on pourrait schématiser ainsi :

- une activité libérale exercée par des indépendants, dont certains sont même regroupés dans une « Académie d'Ecrivains publics »,
- des initiatives plus ou moins bénévoles conduites par des « personnes de bonne volonté », des associations de quartier, des associations communautaires ou de solidarité,

- une prestation exercée dans les services de droit commun par des personnes directement recrutées et formées à cet effet ou des organismes prestataires de services.

C'est cette dernière forme d'intervention qui nous mobilise, et que nous développons avec succès depuis plus dix ans, en région parisienne, notamment dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville.

✓ **Encarts de bas de page**

- 1- Photo des mains qui écrivent
- 2- Lien vers « Ecrivain public, un métier ancien »